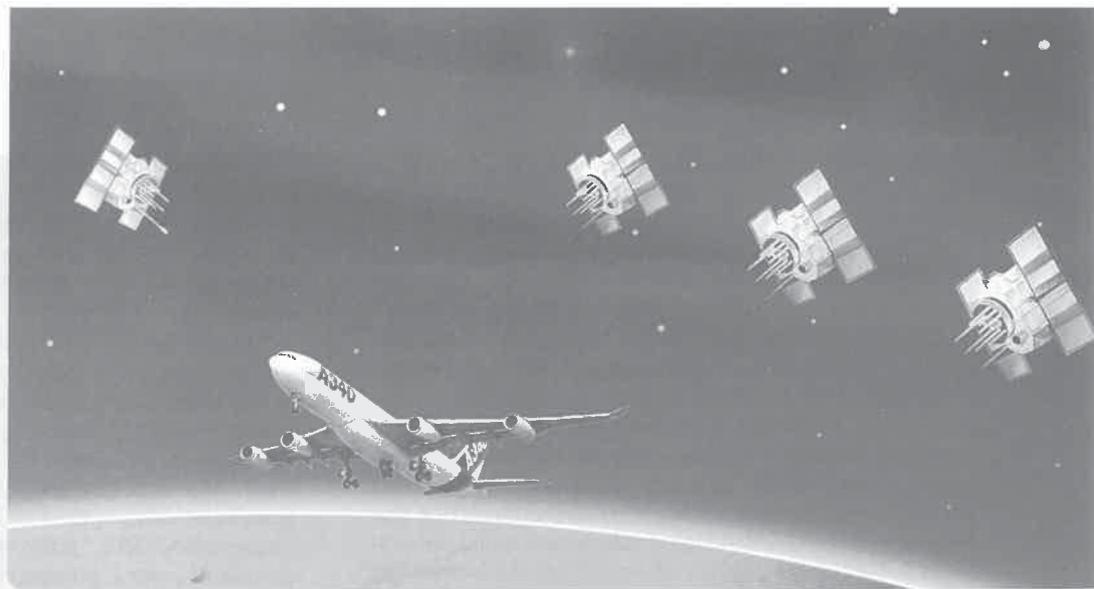


GALILÉO réplique civile au GPS



Michel Ferrier

directeur des technologies et transferts sensibles au SGDN

(Secrétariat Général de la Défense Nationale – Service du premier ministre)

des enjeux d'indépendance et de souveraineté

Pour ne pas dépendre entièrement du GPS, l'Europe se trouve aujourd'hui dans la quasi obligation de se doter de son propre système de navigation par satellites. La Commission européenne est acquise à la cause. Au niveau français, plusieurs ministères sont en pourparlers pour définir leurs besoins : le ministère des Transports, de la Défense, de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie, des Affaires étrangères et de l'intérieur. Pour dire que les enjeux sont de taille.

Aujourd'hui l'Europe doit réagir si elle ne veut pas tomber, d'ici 5 ans, sous le joug du monopole américain en matière de positionnement par satellites. À ce jour bienfaiteurs de l'humanité grâce à la gratuité du service, les États-Unis pourraient demain s'imposer en toute impunité comme maître absolu des règles du jeu... rendant obsolète à loisir notre industrie en modifiant les spécifications techniques sans crier gare. L'enjeu en vaut la chandelle : des applications sans doute solvables, des territoires sous surveillance. Tributaires des standards américains, la localisation militaire comme la sécurité des transports aériens se trouveraient alors sous total contrôle américain ! De l'impensable alors que la guerre du Kosovo a déjà mis en lumière les déficiences de l'Europe dans ses capacités de communication, de navigation et d'observation ! Il est donc temps de réagir.

GALILÉO, LA RÉPLIQUE CIVILE AU GPS

La position de principe de Galiléo repose, à l'origine, sur l'autonomie de la navigation aérienne par rapport au département de Défense américaine. Cette position peut s'étendre à l'ensemble des transports (aérien, terrestre, maritime), voire à des applications militaires de guidage. La réalisation d'un tel dispositif (une constellation de 20 à 30 satellites selon les utilisations) est accessible en Europe grâce à une technologie à sa portée. Mais l'enjeu ne se limite pas au positionnement. Il touche aussi à la diffusion d'un temps précis aux quatre coins du globe. Un plus non négligeable pour les autoroutes de l'information ou pour suivre les cours de la bourse à Tokyo, à Paris ou à Wall Street. Là une seconde de décalage dans l'information et ce sont des millions de dollars qui partent en

fumée pour le cambiste intéressé ! L'enjeu technologique est ici primordial. Il est à rapprocher de la révolution des télécommunications et des systèmes d'information. Pléthore de projets fleurissent en ce moment aux États-Unis dont la majorité repose sur la technologie américaine.

UNE PROTECTION PARTICULIÈRE DES FRÉQUENCES

L'autonomie du système, donc du service, n'a d'égal que la fiabilité des données 24 h sur 24. Mais qui dit autonomie, dit ici sécurité des fréquences. À ce sujet l'Europe négocie avec les Russes la possibilité d'un partenariat. Dans ce cadre, les fréquences Glonass pourraient être réutilisées. Par ailleurs l'important pour Galiléo est d'être protégé d'un brouillage éventuel qui aujourd'hui peut intervenir à tout moment. Le problème de la sécurité d'un tel système concerne seulement l'exclusion d'intrusion non souhaitée mais aussi l'authenticité du signal délivré, nécessitant une double précaution de redondance et de sécurité. Ces précautions sont particulièrement prises en compte par la France, habituée à appréhender l'espace sous un angle militaire (ce qui n'est pas le cas de l'ensemble des pays européens). Fervent défenseur des trois impératifs de sécurité (anti-intrusion, antibrouillage et identification du bon message), elle connaît en plus la conception des systèmes de protection au même titre que l'Allemagne et l'Angleterre. De quoi avoir une audience particulière au sein de la Commission européenne !

Actuellement, la décision de développer et de produire le système n'est pas encore prise. Les discussions vont bon train. Le gouvernement français est dans une phase d'étude et envisage ce projet de façon positive. L'ESA, quant à elle, a décidé et ouvert au financement une phase de définition sommaire entièrement souscrite par les États membres. La phase de réalisation attendra une décision finale en 2001. D'ici là le financement devra être trouvé. La solution viendra peut-être d'un appel à des fonds privés !

*(Paru dans CNES magazine
Avec l'aimable autorisation de l'auteur et de la revue)*